

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

## RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : CIMENT REFRACTAIRE

Code du produit : SGCN021

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ciment réfractaire

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : PYROFEU.

Adresse : ZI La Peyrolière - BP100.84403.APT Cedex.FRANCE.

Téléphone : 04.90.04.66.01. Fax : 04.90.04.66.07.

qualite@pyrofeu.fr

www.pyrofeu.fr

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : ORFILA (INRS) <http://www.centres-antipoison.net>.

## RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

La COLLE MASTIC est un produit alcalin

#### Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Conseils de prudence - Généraux :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence - Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales.

### 2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) >= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances >= 0,1 % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Le pH du produit est supérieur à la limite de vidange dans les eaux de surface.

## RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélanges

Le produit est une préparation silico-argileuse avec un liant à prise chimique

Ce produit contient moins d'1% de quartz alvéolaire, quartz alvéolaire étant classifié comme STOT RE1.

## RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation :

Non concerné

**En cas de contact avec les yeux :**

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes au moins en maintenant les paupières largement écartées  
Consulter un ophtalmologiste

**En cas de contact avec la peau :**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

**En cas d'ingestion :**

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.  
Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.  
Boire de l'eau abondamment.  
Consulter un médecin rapidement, en lui montrant l'étiquette du produit.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

En cas de contact avec la peau : le produit entraîne une irritation  
En cas de contact avec les yeux : le produit entraîne une irritation  
En cas d'inhalation : non concerné  
En cas d'ingestion : peut entraîner des désordres gastriques et intestinaux

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée n'est disponible.

## RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit est ininflammable

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie, utiliser :

- eau
- mousse
- poudres
- dioxyde de carbone (CO2)
- sable sec

**Moyens d'extinction inappropriés**

Agents d'extinction déconseillés : aucun

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun n'est connu à ce jour

**5.3. Conseils aux pompiers**

Aucune donnée n'est disponible.

## RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.  
Porter des vêtements de protection appropriés, des gants et des lunettes de sécurité.  
Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Répandu sur le sol, le produit peut le rendre glissant

**Pour les secouristes**

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Entourer le produit répandu par un matériau absorbant.  
Ramasser le produit à la pelle dans un emballage propre  
Eliminer les restes avec de l'eau chaude (voir point 13)

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Se référer aux rubriques 8 et 13.

## RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements  
Se laver les mains après chaque utilisation.

**Prévention des incendies :**

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

**Equipements et procédures recommandés :**

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

**Equipements et procédures interdits :**

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Aucune donnée n'est disponible.

**Stockage**

Pour une bonne conservation du produit, stocker dans un local tempéré. Tenir le seau hermétiquement fermé.

Conserver à l'écart des acides forts

**Emballage**

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune utilisation finale particulière n'a été identifiée par le fournisseur à ce jour

**RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1. Paramètres de contrôle**

Respecter les valeurs limites nationales d'exposition professionnelle du pays concerné

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**- Protection des yeux / du visage**

Port de lunettes de protection

**- Protection des mains**

Port de gants de protection

**- Protection du corps**

Port d'un vêtement de travail

**- Protection respiratoire**

Non applicable

**- Risques thermiques**

Non applicable.

**RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Etat physique**

|                 |         |
|-----------------|---------|
| Etat Physique : | Pâteux. |
|-----------------|---------|

**Couleur**

|           |       |
|-----------|-------|
| Couleur : | Beige |
|-----------|-------|

**Odeur**

|                  |              |
|------------------|--------------|
| Seuil olfactif : | Non précisé. |
|------------------|--------------|

|         |         |
|---------|---------|
| Odeur : | inodore |
|---------|---------|

**Point de congélation**

|                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| Point/intervalle de congélation : | Non précisé. |
|-----------------------------------|--------------|

**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

|                                 |               |
|---------------------------------|---------------|
| Point/intervalle d'ébullition : | Non concerné. |
|---------------------------------|---------------|

**Inflammabilité**

|                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| Inflammabilité (solide, gaz) : | Non précisé. |
|--------------------------------|--------------|

**Limites inférieure et supérieure d'explosion**

|                                                            |              |
|------------------------------------------------------------|--------------|
| Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) : | Non précisé. |
| Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) : | Non précisé. |

**Point d'éclair**

|                                |               |
|--------------------------------|---------------|
| Intervalle de point d'éclair : | Non concerné. |
|--------------------------------|---------------|

**Température d'auto-inflammation**

|                                        |               |
|----------------------------------------|---------------|
| Point/intervalle d'auto-inflammation : | Non concerné. |
|----------------------------------------|---------------|

**Température de décomposition**

|                                     |               |
|-------------------------------------|---------------|
| Point/intervalle de décomposition : | Non concerné. |
|-------------------------------------|---------------|

**pH**

|                          |              |
|--------------------------|--------------|
| pH en solution aqueuse : | Non précisé. |
| pH :                     | Non précisé. |
|                          | Base faible. |

**Viscosité cinématique**

|             |              |
|-------------|--------------|
| Viscosité : | Non précisé. |
|-------------|--------------|

**Solubilité**

|                   |              |
|-------------------|--------------|
| Hydrosolubilité : | Soluble.     |
| Liposolubilité :  | Non précisé. |

**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

|                                        |              |
|----------------------------------------|--------------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau : | Non précisé. |
|----------------------------------------|--------------|

**Pression de vapeur**

|                             |               |
|-----------------------------|---------------|
| Pression de vapeur (50°C) : | Non concerné. |
|-----------------------------|---------------|

**Densité et/ou densité relative**

|           |     |
|-----------|-----|
| Densité : | > 1 |
|-----------|-----|

**Densité de vapeur relative**

|                     |              |
|---------------------|--------------|
| Densité de vapeur : | Non précisé. |
|---------------------|--------------|

**Caractéristiques des particules**

|                                     |        |
|-------------------------------------|--------|
| Masse volumique apparente (tassé) : | 2 T/m3 |
|-------------------------------------|--------|

**9.2. Autres informations**

|                            |         |
|----------------------------|---------|
| Température pyroscopique : | 1580 °C |
|----------------------------|---------|

**9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique**

Aucune donnée n'est disponible.

**9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. Réactivité**

Le mélange n'est pas particulièrement réactif dans les conditions normales de température et de pression.

**10.2. Stabilité chimique**

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

Stable dans les conditions normales d'emploi

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

**10.4. Conditions à éviter**

Possibilité d'émission de poussières de quartz en cas de dégradation mécanique du produit (abrasion, démolition) après son durcissement.

**10.5. Matières incompatibles**

Eviter le contact avec les acides forts concentrés

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun n'est connu à ce jour

**RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Aucune donnée n'est disponible.

**11.1.1. Substances**

Sodium silicate

Ingestion (rat) DL50> 3500 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée :**

Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire :**

Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles par alcalinité du produit et par effet mécanique

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :**

Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles

**Mutagénicité sur les cellules germinales :**

Pas de données disponibles

**Cancérogénicité :**

Pas de données disponibles

**Toxicité pour la reproduction :**

Pas de données disponibles

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:**

Pas de données disponibles

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:**

Pas de données disponibles

**Danger par aspiration :**

Pas de données disponibles

**11.1.2. Mélange**

Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

En diluant le produit, les silicates de soude se dépolymérisent très vite en formant des molécules qu'on ne peut plus distinguer de la silice dissoute naturellement. Ils réagissent avec les ions Ca, Mg, Fe, Al et autres ions polyvalents en formant des combinaisons insolubles égales aux éléments qu'on trouve dans la terre naturelle. Le pH du produit est supérieur à la limite de vidange directe dans les eaux de surface.

**12.1. Toxicité**

**12.1.1. Substances**

Sodium silicate

LC50 Poissons : 3185 mg produit/litre (valeur pour le silicate de soude 35%, RM 3.36)

EC50 bactérie : > 1000 mg produit/litre (valeur pour le silicate de soude 35%, RM 3.36)

EC50 daphnia : 4857 mg produit/litre (valeur pour le silicate de soude 35%, RM 3.36)

**12.1.2. Mélanges**

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Non applicable (produit inorganique)

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de bioaccumulation.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune donnée n'est disponible.

**Réglementation allemande concernant la classification des dangers pour l'eau (WGK, AwSV Annex I, KBws) :**

Nicht wassergefährdend : Ne comporte pas de danger pour l'eau.

## RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

#### Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Matière minérale

#### Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

## RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

-

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

### 14.4. Groupe d'emballage

-

### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

-

## RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### - Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2022/692 (ATP 18)

#### - Informations relatives à l'emballage :

Aucune donnée n'est disponible.

#### - Restrictions appliquées en vertu du titre VIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :

Le mélange ne contient pas de substance soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :

<https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>.

#### - Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

#### - Réglementation allemande concernant la classification des dangers pour l'eau (WGK, AwSV Annex I, KBws) :

Nicht wassergefährdend : Ne comporte pas de danger pour l'eau.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

## RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Types d'utilisation recommandées : Matériaux réfractaires

**Abréviations :**

DL50 : La dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50% au cours d'une période donnée.

CL50 : La concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée.

CE50 : La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse ( Water Hazard Class).

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.